

Les **Ateliers** du **Territoire**

Actes du séminaire du
4 juin 2004
Saint-Etienne
Campus Tréfilerie

Former...

Innover...

Essaimer...

Animer la cité

Enseignement
& supérieur
territoire

Sommaire

1

Introduction

L'enseignement supérieur, vecteur d'animation de la vie urbaine et sociale

1.1 Se déplacer et se divertir : les étudiants dans la ville

1.1.1 Une politique des déplacements pour l'école supérieure d'agriculture d'Angers
(M. Parmentier)

1.1.2 La mobilité des étudiants dans l'agglomération stéphanoise (C. Ruyant)

1.1.3 Les étudiants et l'offre culturelle stéphanoise
(J. Vidal)

1.2 L'enseignement supérieur, lieu de ressources partagé

1.2.1 L'Université de la vie associative (B. Vennin, A. Bonnassieux)

1.2.2 Apprendre à tout âge : l'Université pour Tous
(A. Fournet-Fayard)

2

Le partenariat acteurs économiques / enseignement supérieur

2.1 L'Université Jean Monnet, un acteur économique à part entière (K. Bouabdallah)

2.2 Aider aux transferts technologiques : le service d'activités industrielles et commerciales (F. Pigeon)

2.3 La structuration de pôles de compétence : le centre ingénierie santé (J.C. Pinoli)

2.4 Le partenariat vu des entreprises : l'hébergement de Xénia à l'ENISE (H. Balleret)

Conclusion

(Mme M. Fontanilles, MM N. Paul et R. Fouquet)

Actes du séminaire du
4 juin 2004
Saint-Etienne
Campus Tréfilerie

Directeur de publication : Marcel Dautre
Rédacteur en chef : Brigitte Bariol
Rédaction : Simone Duplan
Maquette : Epures, Atelier Image

epures
l'Agence d'urbanisme
de la région stéphanoise

46, rue de la Télématique BP 801
42952 St Etienne Cédex 9

tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
web : www.epures.com e-mail : epures@epures.com

Impression : Imprimerie Sud-Offset La Ricamarie
Reproduction interdite de tous les articles sauf accord

Introduction

Inviter à une réflexion sur les relations entre l'enseignement supérieur et le territoire peut sembler surprenant : les villes n'ont-elles pas toujours été dans l'histoire les lieux naturels d'implantation des Universités ? C'est davantage à un changement de nature des relations entre la ville et les établissements supérieurs qu'invite un certain nombre d'évolutions récentes.

D'un côté, les élus et les autorités locales expriment leur volonté d'être des partenaires actifs de la définition d'un projet local d'enseignement supérieur. La structuration des relations entre les établissements supérieurs et le territoire est devenu un enjeu des politiques locales du fait du rôle de l'enseignement supérieur dans le rayonnement national et international des villes et la tertiarisation de l'économie. Et de parallèlement, par leurs compétences et leurs budgets, les collectivités locales sont devenues des acteurs moteurs.

De leur côté, enseignants et chercheurs ne considèrent plus le territoire seulement comme le lieu géographique où est implanté l'équipement universitaire. Ils perçoivent davantage le lien avec les ressources humaines et économiques locales qui sont déterminantes pour conduire un certain nombre de projets scientifiques et de formations.

Réussir cette valorisation croisée entre le potentiel universitaire et l'offre territoriale devient donc un enjeu pour les décideurs. En mettant en lumière la diversité des lieux de rencontre et d'enrichissement entre territoire et enseignement supérieur (de la dynamique étudiante dans la vie de la cité au partenariat économique) l'atelier a vocation à susciter des envies de coopérations futures qui participeront au développement de la région stéphanoise.

Noël Paul, vice-président de Saint-Etienne Métropole, en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche :

L'économie de la connaissance a une importance grandissante dans le développement des territoires : les rapports entre l'enseignement supérieur et les collectivités locales s'en trouvent renforcés.

St-Etienne compte 18 000 étudiants pour 180 000 habitants, ce qui est relativement faible par rapport à d'autres villes universitaires.

Aire urbaine 1999	nbre d'étudiants	densité d'étudiants*
1• Poitiers	28 527	13,6
2• Montpellier	54 139	11,8
3• Grenoble	52 180	10,1
...		
13• Chambéry	10 294	7,8
14• Clermont-Fd	31 427	7,7
...		
23• Lyon	101 299	6,1
24• St-Etienne	18 301	5,7

* Nombre d'étudiants pour 100 habitants de l'aire urbaine

L'Université de Saint-Etienne est née dans les années 60 de la volonté des décideurs locaux ; aujourd'hui, son développement relève en partie de facteurs extérieurs qu'on ne maîtrise pas localement.

Pour s'affirmer dans le paysage universitaire national et international, notre territoire peut s'appuyer sur des atouts qualitativement forts : quatre écoles d'ingénieurs (ENSMSE – école des Mines, ENISE, ISTASE – institut supérieur de techniques avancées, ESOP – école supérieure d'optique de Paris), Beaux Arts, EASE (école d'architecture), CNESS (centre national d'étude de la sécurité sociale), laboratoires du CNRS, INSERM (institut de la santé et de la recherche médicale) ... Aux collectivités de les valoriser.

Outre leur incidence économique sur le territoire, les établissements d'enseignement supérieur peuvent avoir un effet levier dans la re-dynamisation urbaine. Après une période de « divorce » dans les années 60 où les villes reléguent leur université dans des campus extérieurs, le monde universitaire a repris une part active dans la vie de la Cité.

1.1 Se déplacer et se divertir : les étudiants dans la ville

1.1.1 Une politique des déplacements pour l'école supérieure d'agriculture d'Angers



M. Parmentier,
directeur du groupe ESA
(Ecole Supérieure d'Agriculture)
à Angers.

Une école prend l'initiative et donne l'exemple dans l'agglomération d'Angers en mettant en place un Plan de Déplacement d'Entreprise pour limiter pollution et saturation automobiles.

L'ESA d'Angers (2 500 étudiants) dispose d'un site de 4 ha, à proximité d'autres établissements d'enseignement supérieur (13 000 étudiants sur l'ensemble du campus) dans le centre-ville d'Angers. L'agglomération compte 260 000 habitants et accueille globalement 35 000 étudiants.

Le site n'étant pas desservi par le tramway et les étudiants étant motorisés à 70%, les problèmes de stationnement étaient devenus tels dans ce quartier ancien jusqu'alors tranquille (2,5 km de chaussée occupée par des « voitures-ventouses »), que les relations se dégradaient avec la population.

Une école où l'environnement est un véritable credo se devait de reconstituer les rapports avec la population et avec son environnement : parmi les chantiers ouverts dans ce but (cadre de vie, déchets), les déplacements étaient une priorité et l'étude d'un PDE a été confiée à un groupe d'étudiants, avec mission d'être le plus original possible.

Etudiants et salariés (un groupe de 8 salariés volontaires fait le lien entre les promotions, avec le reste du campus et avec la population) se sont investis dans la démarche et ont des relais auprès des collectivités locales et des

Qu'est ce qu'un PDE ?

Un plan de déplacement urbain à l'échelle d'un établissement, qui aborde de manière globale et intégrée la problématique de tous les déplacements, et favorise les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

Ses objectifs :

réduire les nuisances liées à l'usage individuel de la voiture,
améliorer la qualité et le confort des déplacements des salariés et des visiteurs,
améliorer l'accessibilité du site de l'entreprise,
combinaison des effets environnementaux, sociologiques, et les effets à long terme concernant l'évolution des modes de vie.

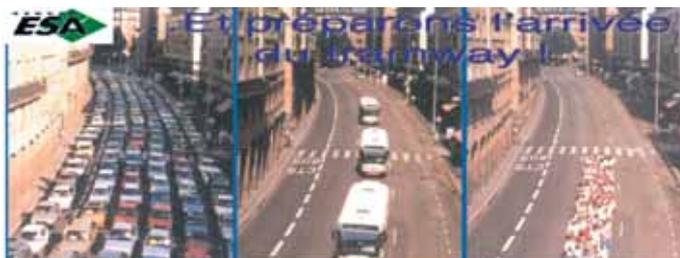
autorités organisatrices de transports (AOT). Un groupe co-mandaté par la direction et le comité d'entreprise gère le budget (2004 : 30 K€ dont 12 à 15 de subvention).

Les principes de ce PDE sont simples :

- ne pas céder à la pression en faveur de la création de places de parking
- ne rien interdire, mais récompenser les vertueux, ceux qui s'engagent à venir « autrement » 3 fois sur 5 (co-voiturage, vélo) en leur accordant des « plus » : notamment Mob'service (16 € de réparation vélo dont 11 pris en charge par l'école), 1 carnet de bus offert, etc...
- ouvrir la voie et montrer l'exemple : à la collectivité de prendre la suite !

C'est ainsi que le projet de tramway d'Angers s'inscrit tout naturellement dans cette continuité.

Réfléchissons ensemble pour mieux maîtriser notre environnement !



1.1.2 La mobilité des étudiants dans l'agglomération stéphanoise



Catherine Ruyant,
responsable du pôle Mobilité,
Déplacement, Transport à
l'Agence d'Urbanisme Epures

Les déplacements étudiants à Saint-Etienne sont très circonscrits (cf enquête ménages-déplacements 2000-2001 sur l'agglomération stéphanoise) et les solutions à trouver aux dysfonctionnements qu'ils provoquent pourraient être assez ciblées.

Sur 23 500 étudiants post-bac résidant dans la région stéphanoise, 45% habitent la ville de Saint-Etienne, dont 16% dans l'hyper-centre. Ils effectuent 93 000 déplacements par jour, très centrés sur le secteur centre (61% des déplacements sont internes au secteur et 81% ont pour origine ou destination ce même secteur).

Seulement 37% des étudiants disposent d'une auto et 38% ont un abonnement TC. Les conditions sont donc plutôt favorables par rapport à d'autres agglomérations (faible taux de motorisation et bonne pratique des TC), et les besoins pourraient trouver des réponses assez ciblées.

Un débat s'ensuit entre Martine Fontanilles, conseillère de la Ville de Saint-Etienne déléguée à la vie étudiante, **Olivier Frérot,** Directeur départemental de l'Équipement de la Loire, **Jean Vidal et Georges Gay,** de l'Université Jean Monnet, **Yannick Laurens,** directeur de la STAS :

De nombreuses demandes à la Ville de Saint-Etienne émanent de l'Université Jean Monnet, portant surtout sur le manque de parking (l'aménagement récent du quartier a diminué leur nombre tout en améliorant largement la qualité de la vie par d'autres aspects). La Ville a lancé une étude de parkings relais gardés gra-

tuits, à combiner éventuellement avec les tarifs TC (pass étudiant), ainsi que de parkings relais pour vélos, couverts et gardés.

Les rues étroites et les fortes déclivités ne favorisent pas la pratique du vélo à Saint-Etienne : les itinéraires cyclables actuels pourraient toutefois être améliorés et mieux sécurisés.

Des aménagements tarifaires pourraient également améliorer la pratique déjà importante des TC. Mais globalement, une politique de déplacements étudiants ne peut être efficace que si une **volonté collective** forte est affirmée, à l'image de Grenoble qui a choisi de mener des actions en faveur de la population étudiante. Une stratégie collective unissant la Ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole, la STAS et l'Université Jean Monnet (UJM) donnerait du poids à des options fortes comme, par exemple, arrêter de créer des parkings en centre-ville en proposant des solutions alternatives et relancer le chantier d'un PDE pour l'Université.

1.1.3 Les étudiants et l'offre culturelle stéphanoise



Jean Vidal,
vice-Président de l'Université
Jean Monnet en charge de la vie
étudiante

Un service de l'Université fait découvrir la vie culturelle locale aux étudiants.

L'Université a mis en place un kiosque culturel, animé par des étudiants, pour les étudiants, au cœur des campus (sur le site Tréfilerie depuis 1999, à la Métare depuis 2003). La structure permet de :

- informer les étudiants sur les activités culturelles et associatives (en partenariat avec les scènes stéphanoises, petites et grandes, le cinéma le France, les journaux et productions culturelles associatives),

- les inciter à la découverte (billetterie, tarifs spéciaux),
- participer à la promotion des événements internes et externes.

Des motivations diverses s'y conjuguent : séduire afin d'attirer et retenir les étudiants, soutenir des actions pour recevoir en retour, encourager la fréquentation culturelle pour développer la création. Le kiosque suscite des partenariats entre l'UJM, le CROUS*, la Ville de Saint-Etienne, les conseils général et régional, sur des projets tels que la halle de sport et la maison des étudiants et de l'Université, sur une meilleure insertion des organisations étudiantes dans les instances universitaires, ou sur l'accueil des étudiants étrangers.

Martine Fontanilles rappelle que la Ville de Saint-Etienne a accordé de nouveaux moyens à la vie étudiante dont elle est désormais l'élue responsable. Entre autres initiatives, un « prix initiative étudiante » ouvre droit à une aide financière et la Ville est en attente de participation étudiante, notamment en vue de la Grande Fête de la Ville en 2005.

Plus globalement, Saint-Etienne développe une stratégie de renforcement de l'attrait de l'Université et du territoire stéphanois, à la fois par la qualité des formations et de la recherche et par la qualité de la vie étudiante. Elle a mis récemment en oeuvre une politique plus dynamique en direction des étudiants étrangers avec notamment des voyages d'échange : la promotion de la qualité de vie étudiante a un bon écho auprès des étudiants étrangers, très sensibles notamment à la facilité de logement (par rapport aux autres villes universitaires comme Lyon ou Grenoble où la pression immobilière est très forte).

L'UJM n'a pas de **stratégie de communication globale** : chaque filière a son propre service de relations internationales et met plus volontiers en valeur la qualité de ses formations que celle de la vie. Le territoire stéphanois, Université

et collectivités, aurait pourtant tout intérêt à coordonner sa politique sans négliger cet aspect de la promotion qu'est la « qualité de vie ».

1.2 L'enseignement supérieur, lieu de ressources partagé

1.2.1 L'Université de la Vie Associative



Alain Bonnassieux,
président de la Ligue de l'ensei-
gnement de la Loire, et Bruno
Vennin, président de l'UVA

L'Université accompagne le monde associatif à travers des formations et des échanges.

En France, 800 000 associations emploient 7 millions de bénévoles et 1,2 millions de salariés. Leur budget atteint 35 milliards d'euros. Le nombre d'associations créées annuellement est passé de 20 000 dans les années 70 à 60 000 actuellement : développement, mais aussi professionnalisation et évolution de la demande affectent profondément ce secteur d'activité.

C'est à la demande du monde associatif que l'UJM a créé l'Université de la Vie Associative en 1999, dans le cadre du Service Universitaire de Formation Continue.

Ses partenaires sont les fédérations associatives, associations autonomes, administrations et collectivités territoriales, notamment le conseil régional.

Son comité de pilotage, présidé par Bruno Vennin, est composé à parité d'universitaires et d'associatifs.

Comme le souligne B. Vennin, l'UVA doit répondre au paradoxe associatif, entre l'attachement au bénévolat, informel et

* (centre régional des œuvres universitaires et scolaires)

« naturel », et la nécessité de s'aligner sur des standards professionnels (une association a la même comptabilité qu'une entreprise).

L'UVA doit surmonter la réticence du milieu associatif devant l'image élitiste de l'Université. Elle revendique la mission de l'Université de transmettre du savoir tous azimuts et de mobiliser les citoyens pour faire vivre la société dans toutes ses dimensions, en développant la notion de « **s'aider soi-même** ».

Malgré son peu d'écho médiatique, l'UVA rencontre un bon succès auprès des associations à caractère social (où se croisent de façon complexe bénévolat et professionnalisme), mais pas auprès des associations de défense et d'écologie et elle a de la difficulté à motiver les associations étudiantes du fait du fort turn-over de leurs adhérents.

L'UVA propose aux personnes issues du monde associatif diverses formations et rencontres :

- Module de formation de base (10 séances assez rapprochées, les intervenants étant toujours un universitaire et un associatif - thèmes abordés : règles de base de la communication associative, nouveaux territoires, démocratie et pouvoirs publics ...),

- Modules d'approfondissement (gestion, communication, Europe),

Séminaires (ouverts aux associatifs et chercheurs, en groupes de travail, en vue notamment de publications – thèmes abordés : économie solidaire, laïcité, engagements et désengagements ...),

- Conférences,

- Universités européennes d'été (conférences et ateliers d'une semaine rassemblant chercheurs, étudiants et associatifs européens),

- Formation, conférences et expertises décentralisées,

- Publications de la production des chercheurs et membres de l'UVA, notamment dans le cadre des séminaires et colloques.

L'UVA a pour perspective d'obtenir la validation des acquis de l'expérience associative par un diplôme universitaire ; des retombées sont attendues sur l'implication étudiante.

Elle souhaite également développer les échanges de pratiques avec d'autres universités (Reims, Nantes notamment qui ont des structures similaires) et d'autres pays européens.

1.2.2 Apprendre à tout âge : l'Université pour tous



André Fournet-Fayard,
directeur

L'UPT diffuse culture et savoir-faire bien au-delà du cercle traditionnel des étudiants.

L'UPT est un « service commun » de l'UJM, par la volonté du président de l'Université qui l'a créée de l'inclure dans le cursus universitaire. Elle ne concerne pas que le 3e âge, mais tous ceux qui ont du « temps libre » (du fait du chômage notamment) : ses membres ont de 25 à 96 ans, la moyenne se situant à 63 ans. Elle compte 1202 adhérents et 3250 personnes participent aux conférences délocalisées. Inspirée de Condorcet, elle part du principe que l'instruction ne doit pas abandonner l'individu après sa formation de base, mais l'accompagner toute sa vie. Elle investit à la fois :

- le domaine du **savoir** : par des conférences sur tous sujets de connaissance et culturels (art, économie, médecine...) – il s'en déroule presque tous les après-midis de la semaine dans le grand amphithéâtre Denis Papin (584 places, souvent plein) – 190 conférences en 2003

- le domaine du **savoir-faire** par la pratique en ateliers (astronomie, anglais, informatique, écriture)

- le domaine du savoir-être : elle développe la convivialité par le travail en ateliers et les sorties et voyages culturels (récemment à Bruxelles, en Lombardie et à St-Petersbourg).

L'UPT a pour perspective d'intégrer l'évaluation du cursus par un diplôme. Elle souhaite développer les situations de rencontre entre étudiants et publics UPT (conférences communes, restitution de travaux universitaires ...).

2.1 L'Université Jean Monnet, un acteur économique à part entière



Khaled Bouabdallah,
directeur de l'Equipe de
Recherche Technologique
« Ingénierie Territoriale »

La recherche constitue le moteur de la nouvelle économie, fondée sur la connaissance et la production d'innovations. Dans ce contexte, la présence d'une Université, par ses rôles de production et de diffusion des connaissances ainsi que d'amélioration du capital humain, est un atout majeur dans la concurrence des territoires. L'Université Jean Monnet est ainsi un atout pour le territoire stéphanois.

K. Bouabdallah a mené une importante étude sur le poids de l'UJM dans l'économie locale. Des études du même type ont été réalisées sur Strasbourg, Toulouse, Bordeaux ... mais aussi Lausanne ou sur l' Université du Colorado.

Le territoire souffre encore d'une méconnaissance de l'Université qui prévalait jusqu'à une période récente. Les rapports sont restreints avec le tissu économique local, notamment les PME, malgré une orientation exceptionnellement forte de l'UJM vers la professionnalisation des formations.

Les collectivités locales assurent une part relativement faible des financements (6%) (remarque de N. Paul : ce chiffre ne tient pas compte de l'effort consenti pour les constructions universitaires, notamment l'opération Denis Papin et le Pôle Optique Vision. Le budget de SEM pour l'enseignement supérieur et la recherche est le 2e après celui des transports, à égalité avec l'économie).

Du fait de la décentralisation et du schéma régional de l'enseignement et de la recherche, cette part est appelée à se développer et les rapports entre collectivités et Université à se renforcer.

L'UJM a des implications économiques multiples, du fait de :

- son rôle de **consommateur** : ses dépenses sur le territoire s'élèvent à 155 millions d'euros soit plus de 1% du PIB de la Loire, dont 95 millions de dépenses des étudiants (qui sont pourtant plus souvent boursiers que la moyenne nationale) - le parc immobilier de l'UJM atteint 125 000 m²
- son importance dans l'**emploi local** : 1 600 emplois directs et 2 400 indirects. L'UJM est le 4e employeur dans la Loire et le 1er employeur du tertiaire supérieur avec 1 300 emplois dans cette catégorie
- les **formations dispensées** : près de 13 000 étudiants et 350 diplômés en formation initiale, 4 400 stagiaires en formation continue, 3 000 étudiants en stage longue durée, ce qui donne à l'UJM le 2e rang national – la formation à l'entrepreneuriat a généré 170 créations ou reprises d'entreprises en 10 ans – 73% des étudiants sont originaires de la Loire
- son **activité de recherche** : 650 chercheurs, 38 unités de recherche, 269 thèses en cours – les ressources sur contrats de recherche sont en hausse
- son **ouverture à l'international** : on compte 900 étudiants étrangers de 84 nationalités à Saint-Etienne et l'UJM a le 2e rang dans sa catégorie pour le nombre de ses étudiants à l'étranger
- son rôle dans le **développement économique local** : amélioration du capital humain, attractivité du territoire, force d'innovation par le jeu des coopérations formation/recherche/industrie, participation aux pôles de compétence du territoire.

2.2 Aider aux transferts technologiques : le service d'activité industrielle et commerciale



Florent Pigeon,
vice-président de l'Université Jean Monnet délégué à la valorisation de la recherche, physicien professeur à l'ISTASE.

Un service de l'Université met en rapport chercheurs et entreprises pour qu'ils produisent ensemble de l'innovation et de la richesse.

L'UJM a mis en place un service des activités industrielles et commerciales, le SAIC, qui a pour vocation de mettre en relations les chercheurs et le monde socio-économique : entreprises, financeurs et partenaires institutionnels (Conseil général et collectivités locales qui peuvent enrichir le tissu de la recherche par une politique scientifique volontaire en amont). L'enjeu est de mettre la recherche appliquée au service du développement économique, en veillant au respect de la propriété intellectuelle des chercheurs et à la pérennisation du fruit de la recherche.

Le montant total des contrats passés entre l'Université et les entreprises a doublé en deux ans, plus du fait de l'augmentation du montant des opérations que de la hausse du nombre des contrats.

L'embauche d'un chargé d'affaires permet de répondre dans les trois jours aux sollicitations des chercheurs et d'assurer le suivi des contacts avec les entreprises : les chercheurs sont dégagés de ces démarches et peuvent se consacrer entièrement à leur recherche.

Ce type de démarche permet d'ancrer l'innovation sur le territoire, même si les entreprises qui l'utilisent sont plus volatiles.

Mais le partenariat, largement développé avec les entreprises localisées hors de la Loire,

Son rôle :

- d'information des entreprises qui sont à la recherche de compétences scientifiques et techniques sur le potentiel des laboratoires de recherche de l'UJM
- d'assistance aux chercheurs dans la phase de montage des dossiers (aide à la rédaction de contrats, conseil et stratégie en propriété intellectuelle, brevets et licences, règles concurrentielles et fiscales) – il peut donner la possibilité aux chercheurs de mettre directement en œuvre un projet économique
- de mobilisation des aides liées à la recherche (de l'ANVAR notamment).

Ses outils :

- plaquette de présentation et bases de données à disposition des entreprises
- fiches et procédures à l'usage des chercheurs, notamment une fiche de coût qui permet d'évaluer les coûts réels d'une collaboration ou d'une prestation de recherche
- politique de dépôt de brevets, l'Université pouvant détenir leurs droits d'exploitation,
- partenariat avec un incubateur d'entreprises qui intervient sur Rhône-Alpes Ouest, Créalys
- partenariat avec CEEI (Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation) qui prend la suite de Créalys auprès des entreprises innovantes notamment en proposant un parc immobilier.

reste faible avec les entreprises locales, très peu portées vers la recherche et les circuits universitaires. Le nombre de dossiers ANVAR et de brevets déposés dans la Loire reste un des plus faibles en France.

D'où la **nécessité d'un effort de diffusion de la culture scientifique** auprès des entreprises ligériennes, comme le propose notamment « la Rotonde ».

Le Centre de culture scientifique technique et industrielle de la Rotonde, situé dans l'enceinte de l'École des Mines, a un rôle de vulgarisation auprès d'un très large public par des expositions, des ateliers et des rencontres. Il est au cœur d'un partenariat entre Université, laboratoires de recherche et industriels pour la diffusion des connaissances scientifiques.

2.3 La structuration de pôles de compétence : le centre ingénierie santé



Jean-Charles Pinoli,
directeur-adjoint de l'École
Nationale Supérieure des Mines
de Saint-Etienne.

De nouvelles filières et de nouveaux axes de recherche se mettent en place à l'École des Mines de Saint-Etienne autour de la « santé », dans un large partenariat, en relation avec un tissu économique performant et en cohérence avec la politique locale de valorisation des pôles d'excellence.

En 2000, l'École Nationale Supérieure des Mines s'était donné 4 nouveaux axes de développement, parmi lesquels le « domaine du vivant ». Le 1er juillet 2004, le Centre Ingénierie Santé, 6e centre de l'École des Mines de Saint-Etienne, a été lancé dans ce cadre, appuyé sur un tissu économique « santé » performant à l'échelle régionale (66000 emplois directs en Rhône-Alpes) et locale (pôle des technologies médicales, textiles, prothèses, équipements médicaux et hospitaliers).

Le CIS proposera à terme 8 filières de formation, dont un mastère ingénierie de la santé (pont entre les formations médicales et d'ingénieur) et 5 axes de recherche : bio-matériaux (pour prothèses notamment), imagerie et statistiques (acquisition 2D et 3D d'images microscopiques, traitement et modélisation des structures spatiales,...), organisation et gestion pour l'industrie et les hôpitaux, dynamique des systèmes biologiques (modélisation de réponse immunitaire, marqueurs biologiques, dynamique de cellules rares), bio-environnement industriel (toxicité et risques).

L'investissement correspondant s'élève à treize millions d'euros d'ici l'emménagement en octobre 2006 sur le site santé Nord de Saint-Etienne.

Le CIS représentera 25 personnes en 2007 et 70 en 2011.

Le projet fait appel à un large partenariat via la constitution d'un institut fédératif créé autour d'un accord cadre tripartite entre l'ENSMSE, l'UJM et le CHU, auxquels s'adjoindront le CNRS, l'INSERM et l'école doctorale.

Le CIS a **un rôle fort à jouer dans le développement économique** par son soutien aux entreprises locales et régionales (recrutement de stagiaires et cadres, transfert de technologies, projets de recherche et expertises, formation continue), et par sa contribution à la création et à la transmission d'entreprises.

D'ores et déjà, les liens sont effectifs avec le tissu industriel local et régional (thésards chez Thuasne, Bio-Mérieux...), national, au Canada, en Italie, avec Harvard et Londres.

La démarche est en parfaite cohérence avec la politique de développement économique initiée par les collectivités locales, visant à conforter les pôles d'excellence. Elle rentre dans la logique de rendre plus lisible non seulement l'offre d'enseignement supérieur, mais, plus globalement, le positionnement de l'agglomération stéphanoise.

2.4 Le partenariat vu des entreprises : l'hébergement de Xénia à l'ENISE



Hubert Balleret,
directeur de Xénia

Un laboratoire de recherche et une entreprise innovante mettent en commun locaux et installations de pointe.

Le partenariat entre Xénia et l'ENISE est atypique :

DIPI (diagnostic et imagerie des procédés industriels), un des laboratoires de recherche de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne :

- une équipe de 10 chercheurs autour du Professeur Igor Smurov et de Philippe Bertrand, maître de conférences
- investie à la fois dans la recherche fondamentale et la recherche appliquée au service de l'industrie
- Thèmes de recherche : le contrôle en ligne par voie optique (mesure, imagerie, optimisation, contrôle des procédés) et élaboration de revêtements anti-usure et résistants à haute température (développement de prototypes).

Xénia laser, entreprise innovante spécialisée dans :

- Assemblage de pièces mécaniques par soudage LASER
- Réalisation de prototypes sur centre 5 axes
- Production possible de grandes séries
- Soudage de tous matériaux (Titane, Hastelloy, Inconel, Acier maraging)
- Soudage par transparence de pièces de faible épaisseur
- Soudage de matériaux dissemblables
- Soudures étanches ...

Son objet est la mise en commun d'un matériel très coûteux (la source laser représente à elle seule 300 K€) dont l'utilisation a pu être optimisée grâce à un syndicat de moyens laissant une parfaite autonomie aux deux utilisateurs, sur le même site.

Les avantages de ce partenariat sont multiples : globalement, il permet l'optimisation des investissements ; pour Xénia, il favorise l'ouverture à de nouveaux marchés grâce à une offre plus complète et libère des moyens pour d'autres investissements ; pour DIPI, il permet l'accès à des contrats internationaux (maîtrise d'œuvre sur des sujets très pointus avec la Russie et l'Allemagne notamment) en tant que plate-forme de niveau national dans la technologie des lasers de puissance.

Si le dispositif a pu fonctionner, c'est notamment grâce à Mécapole qui a su faire circuler l'information sur les projets et mettre en relation Xénia et DIPI. C'est aussi parce que le cadre fonctionnel a été dès le départ bien défini. Enfin, parce que l'autonomie des deux partenaires a été respectée : après 5 à 6 ans d'exercice, il est convenu que le dispositif sera transformé pour coller aux nouveaux besoins de chacun.

Éléments bibliographiques

A lire (documents consultables à Epures) :

Angers en mouvement, bougeons autrement ! Le plan de déplacement d'entreprise du groupe ESA

Auteur(s) : Groupe ESA

Références : Groupe ESA - 2003, n. p.

Schéma Régional pour l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : présentation générale de la démarche

Auteur(s) : Région Rhône-Alpes

Références : Conseil régional Rhône-Alpes - 09/2004, 9 p.

L'impact de l'université Jean Monnet sur l'économie locale

Auteur(s) : BOUABDALLAH Khaled, ROCHETTE Jean Antoine

Références : Université Jean Monnet - 09/2003, 88 p;

Comment se déplacent les habitants de la région stéphanoise ?

Auteur(s) : Epures, INSEE

Références : EPURES - 05/2002, 37 p.

Résultats de l'enquête ménages menée durant la période d'octobre 2000 à février 2001 sur la région stéphanoise (83 communes). Sont présentés notamment : le profil des habitants, le nombre de déplacements effectués, les motifs, les modes de déplacements utilisés, les périodes de déplacements (jours, plages horaires), les lieux, l'usage des transports collectifs et de la voiture...

Conclusion

Des débats qui s'ensuivaient entre Mme **Martine Fontanilles**, MM. **Noël Paul** et **Robert Fouquet**, président de l'Université, et les intervenants, il ressortait quelques pistes de réflexion et d'action pour que l'enseignement joue ce rôle de levier dans le développement du territoire :

Valoriser les atouts de la région stéphanoise dans une démarche de séduction auprès des étudiants, sur un plan national et européen. Elle s'appuierait non seulement sur la qualité de l'enseignement mais sur le « bon accueil » d'une université et d'une ville à taille humaine, la qualité du cadre de vie et la facilité de se loger.

Développer connaissance mutuelle et médiation entre monde économique et recherche.

Les laboratoires de recherche stéphanois sont bien connus des acteurs économiques tels que CEEI, l'ANVAR, Expansion 42. De même, le partenariat entre l'Université et les grands groupes est assez facile (même niveau de formation, même rythme de recherche, mêmes critères d'évaluation).

En revanche, il y a une rupture historique, particulièrement forte dans la Loire, entre le monde de la recherche et celui des PME, en particulier celles de type familial dont l'encadrement a rarement une formation universitaire et où on perçoit souvent l'Université avec méfiance comme une grosse machine élitiste.

Pour renverser la tendance, on a besoin d'outils de connaissance mutuelle : connaissance des potentiels de recherche d'un côté et du tissu industriel de l'autre (brochure, site, banque de données), rendus bien visibles auprès d'un guichet unique (à l'image du SAIC) et relayés par les structures locales de développement économique.

D'autre part, les PME ont, encore plus que les grandes entreprises, des impératifs financiers tels, que le volet recherche doit être moins cher et donc plus rapide : des solutions pourraient être de mutualiser les frais de recherche en suscitant des regroupements d'entreprises autour de thématiques, ou de créer une structure pour répondre à leur demande spécifique et leur offrir une évaluation des acteurs de la recherche ...

Coordonner les acteurs dans une stratégie commune d'économie de la connaissance.

Le territoire a de nombreux atouts pour assurer son développement économique : potentiel industriel et potentiel de recherche, structures, associations, incubateurs existent.

Il a besoin que les stratégies des ville, communautés d'agglomération, département et région convergent dans un même effort, en direction d'une même cible économique (design, sport et santé, les différents pôles de compétence ...), en valorisant la culture locale de l'innovation.

Mailler le territoire local dans l'espace rhonalpin

La relation de l'enseignement supérieur avec son territoire se joue à 2 niveaux :

- à une échelle très locale dans le recrutement des étudiants (70% recrutés dans la Loire pour l'Université) – NB : a contrario, on tombe à moins de 50% à partir de Bac+5 et l'ENSMSE recrute à 98% hors du territoire,
- dans le contexte plus large de la métropole lyonnaise.

L'UJM a le choix entre 2 schémas :

- être la banlieue de Lyon et la 4^e université du PUL (Pôle universitaire lyonnais) – avec le risque d'un décalage entre les universités lyonnaises, voire grenobloise, liées par la proximité géographique dans une logique de site, mais développant chacune une personnalité bien typée et l'université pluridisciplinaire stéphanoise au tissu plus diffus,
- jouer une logique de réseau régional, pour atteindre une masse critique d'offre de formation et de recherche (tant pour attirer les étudiants que les entreprises partenaires),
- avec la difficulté de construire ce réseau malgré la distance géographique et sans cadre institutionnel pérenne.

Faire « percoler » les stratégies de recherche et de développement économique, comme de développement urbain.